



Présidente : Bernadette Vollais
Siege : Stade la Pinède
Avenue de Baixas
66240 Saint Estève

Mail : randomarche66240@gmail.com

ADHÉSION SAISON 2026-2027

1) ADHÉSION PAR INTERNET ET REGLEMENT EN LIGNE

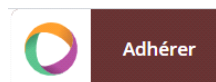
Sur le site du club / Infos club / Adhésion, cliquez sur le bouton "Adhérer".

Vous êtes alors redirigé vers le site de HelloAsso.

HelloAsso est exclusivement consacré au secteur associatif et propose différents outils, notamment pour permettre aux clubs de gérer leurs adhésions et percevoir les règlements.

Son financement est couvert par des dons, son utilisation n'occasionne aucun coût pour l'association ou l'adhérent.

Plus de 300 000 associations l'utilisent.



 Une association, une activité Espace particulier ▼ Espace association ▼ Connexion



ADHESION 2026-2027

par **RANDO MARCHE STEPHANOISE**

📅 Adhésion valable du 01 septembre 2026 au 31 août 2027

Bienvenue à Rando Marche Stéphanoise !

=> un adhérent à la fois (un règlement par adhérent) ... pour cela, ne sélectionner qu'un type d'adhésion.

=> merci de choisir uniquement la ou les activité(s) que vous comptez pratiquer régulièrement (vous pourrez changer ou pratiquer ponctuellement une autre activité en cours d'année)

🛒 Choix de l'adhésion

👤 Adhérents

📋 Coordonnées

📄 Récapitulatif

Adhésion 2026-2027 - Standard
Licence / Assurance IRA / Cotisation club (57€)
🚫 Limité à 1 par personne

57€

-0+

Adhésion 2026-2027 - Licencié autre club
Réservé exclusivement aux personnes licenciées dans un autre club de randonnée (licence 2026-2027 à fournir)
(Uniquement cotisation club 2026)

20€

-0+

 Fin dans **303 jours**

 Pourquoi soutenir HelloAsso ?



Grâce à votre soutien, HelloAsso est 100% gratuite pour **RANDO MARCHE STEPHANOISE** et des milliers d'autres associations. En laissant une contribution au moment de votre paiement, vous leur permettez de bénéficier d'une solution sans frais, ni commission !

Vous trouverez sur notre site la notice explicative à ce moyen d'adhésion.

Christian Gallepe (06 45 82 62 74), Franck Espi (06 69 90 66 44) et Bernadette Vollais (06 07 02 89 05) se tiennent à votre disposition pour vous aider dans votre démarche.

2) ADHÉSION AVEC LE FORMULAIRE PAPIER - vous possédez un ordinateur et une imprimante

- **Pour un renouvellement d'adhésion**

Télécharger

- le bulletin d'adhésion et la fiche Conseils de santé
ou pour les licenciés d'un autre club
- le bulletin d'adhésion autre club

Vous devez ensuite compléter ces documents et adresser ou déposer le bulletin d'adhésion, la fiche Conseil de santé ainsi que le chèque libellé à l'ordre de Rando Marche Stéphanoise, à l'adresse du club - Stade de la Pinède avenue de Baixas 66240 St ESTEVE.

Pour les licenciés autre club, joindre la photocopie de la licence de la saison 2026-2027.

- **Pour un nouvel adhérent**

Télécharger

- le bulletin d'adhésion
ou pour les licenciés d'un autre club
- le bulletin d'adhésion autre club

Vous devez ensuite compléter ce document et adresser ou déposer le bulletin d'adhésion, le certificat médical et le chèque libellé à l'ordre de Rando Marche Stéphanoise, à l'adresse du club - Stade de la Pinède avenue de Baixas 66240 St ESTÈVE.

Pour les licenciés autre club, joindre la photocopie de la licence de la saison 2026-2027.

- **Pour un ancien adhérent** (permettant de participer à l'Assemblée Générale et aux festivités)

Télécharger

- le bulletin d'adhésion ancien adhérent

Vous devez ensuite compléter ce document et adresser ou déposer le bulletin d'adhésion et le chèque libellé à l'ordre de Rando Marche Stéphanoise, à l'adresse du club - Stade de la Pinède avenue de Baixas 66240 St ESTEVE.

Vous pouvez aussi remettre les documents pendant les 2 permanences organisées les 8 et 11 septembre 2026 de 9h00 à 12h00 au local du Stade de la Pinède, avenue de Baixas à St Estève

3) Vous ne possédez pas d'ordinateur ou d'imprimante

Rendez-vous aux permanences des inscriptions les 8 et 11 septembre 2026 de 9h00 à 12h00.

Vous y trouverez tous les documents nécessaires. Vous devez venir munis :

- du chèque de cotisation
- du certificat médical (pour les nouveaux adhérents)
- pour les personnes qui n'ont pas d'adresse mail, de 2 enveloppes timbrées pour l'envoi de la licence et de la convocation à l'Assemblée Générale Annuelle.

Christian Gallepe (06 45 82 62 74) et Bernadette Vollais (06 07 02 89 05) se tiennent à votre entière disposition pour tout complément d'information.